

SESSION 2016

**CAPES
CONCOURS EXTERNE
ET CAFEP**

Section : ARTS PLASTIQUES

**COMPOSITION ÉCRITE PORTANT SUR LES FONDEMENTS DE
LA CULTURE ARTISTIQUE ET PLASTIQUE**

Durée : 6 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : *La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.*

Tournez la page S.V.P.

Sujet

Vous montrerez dans quelle mesure le geste artistique dans l'espace public modifie le regard porté sur l'œuvre, engageant parfois le débat sur sa légitimité.

Votre réponse, de forme dissertée, se référera à l'ensemble des documents proposés dans le dossier joint au sujet. Parmi eux, vous choisirez un des documents iconographiques sur lequel votre réflexion prendra particulièrement appui. Ce dernier fera obligatoirement l'objet d'une analyse plastique et iconographique et sera replacé dans son contexte historique. D'autres références peuvent être évoquées en complément.

(Remarque : Toute reproduction couleur est sujette à des variations chromatiques par rapport à l'œuvre originale. Il convient donc de s'attacher à l'analyse du document tel qu'il se présente dans ce dossier.)

Dossier de documents

Document 1 :

- *Projet Trans305* — ZAC du Plateau à Ivry-sur-Seine, premier prototype de la démarche Haute Qualité Artistique et Culturelle, Stefan Shankland, artiste plasticien, coordinateur du projet en collaboration avec le collectif d'architecture YA+K, 2014.

Document 2 :

- *Titled arc (L'arc incliné)*, 1981, Richard Serra (1938, San Francisco), acier corten, 3,66 m x 36,58 m, épaisseur 63,5 mm, New-York.

Note : œuvre détruite le 15 mars 1989 par le gouvernement des États-Unis.

Document 3 :

- *Séoul – Shindorim Dong*, 2002, Stéphane Couturier (1957, Neuilly-sur-Seine), C-Print, Diasec, 123 x 235 cm.

Document 4 :

- *Installation vidéo A+*, 2008-2012, Panneau d'affichage urbain (rue du Sec Arembault, Lille), Thierry Fournier (1969, Lyon), exposition Fantastic Lille 3000 (détournement d'un panneau d'affichage urbain ; la vidéo qui apparaît sur l'écran accuse un retard de 24 heures avec la réalité).

Document 5 :

- Extrait d'un texte de François BARRÉ, *Contours et alentours*, in *Œuvre et lieu*, éditions Flammarion, 2003.
- Extrait d'un texte d'Yves Michaud, *La crise de l'art contemporain, Utopie, démocratie et comédie*, Paris, P.U.F., coll. « Intervention philosophique », 2e édition corrigée, 1997, p. 228-229.

Document 1



Projet Trans305 — ZAC du Plateau à Ivry-sur-Seine, premier prototype de la démarche Haute Qualité Artistique et Culturelle, Stefan Shankland, artiste plasticien, coordinateur du projet en collaboration avec le collectif d'architecture YA+K, 2014.

Document 2



Titled arc (L'arc incliné), 1981, Richard Serra (1938, San Francisco),
acier corten, 3,66 m x 36,58 m, épaisseur 63,5 mm, New-York.

Document 3



Séoul – Shindorim Dong, 2002, Stéphane Couturier (1957, Neuilly-sur-Seine), C-Print, Diasec, 123 x 235 cm.

Document 4



Installation vidéo A+, 2008-2012, Panneau d'affichage urbain (rue du Sec Arembault, Lille), Thierry Fournier (1969, Lyon), exposition Fantastic Lille 3000 (détournement d'un panneau d'affichage urbain ; la vidéo qui apparaît sur l'écran accuse un retard de 24 heures avec la réalité).

Document 5

« Condensé de la ville et de ses diversités, l'espace public croise les pouvoirs, les usages, les fonctions, les symboles. L'œuvre s'y expose à tous les risques, ne pas être vue, être vassalisée, vandalisée, détournée, servir selon les heures et les saisons d'aires de jeu, de portemanteaux, de signalétique ou de panneau d'affichage... »

Extrait d'un texte François BARRÉ, *Contours et alentours*, in *Œuvre et lieu*, éditions Flammarion, 2003.

« Comme je viens de le dire, l'utopie de l'art n'a pas d'abord promis la transformation directe de la société, mais l'établissement d'une communication entre des citoyens égaux civilisés par l'expérience de l'art. [...] Ce qui compte, c'est que l'expérience esthétique ne soit pas réservée à une élite de connaisseurs raffinés laissant à leur grossièreté et à leur brutalité le commun des mortels exclu du même coup aussi de la liberté et de l'égalité politiques. Bref, l'utopie de l'art est une utopie communicationnelle, démocratique et civilisationnelle : elle s'inscrit dans le programme d'une éducation (Bildung) de l'humanité (les êtres humains) à l'humanité [...]. »

Extrait d'un texte d'Yves Michaud, *La crise de l'art contemporain, Utopie, démocratie et comédie*, Paris, P.U.F., coll. « Intervention philosophique », 2e édition corrigée, 1997.